

Répression, intimidation, harcèlement

Vers quelle société allons-nous ? Dans quelle société baignons-nous déjà ?

Depuis les lois travail, la répression tous azimuts s'accroît et ne se limite plus aux « quartiers », situation qui était déjà inacceptable, et l'est toujours.

Violences et intimidations physiques : Si elles ont toujours existé, elles se sont fortement accrues dès les mouvements sociaux de 2016 pour exploser avec le mouvement des Gilets Jaunes : nasses, tirs de grenades assourdissantes, lacrymogènes, de désencerclement, tirs de LBD 40, et le triste bilan qui en découle¹ : à ce jour, 4 décès, 344 blessés à la tête dont 29 personnes éborgnées, 20 blessés à la main dont 5 mains arrachées et 250 personnes blessées ailleurs (dos, membres supérieurs ou inférieurs, parties génitales)...

Répression par le discours : Les médias de masse et les responsables politiques diabolisent les manifestants, les qualifient de « casseurs », de « black block », grossissent à la loupe des événements isolés. Dans le même temps, ces « faiseurs d'opinion » nient et banalisent l'existence de répressions abusives et des violences policières. Castaner : « *Je ne connais aucun policier qui ait attaqué des Gilets jaunes* » (14/01/19). Luc Ferry, ancien ministre de l'Éducation (si, si !), préconisait de tirer sur les manifestants (09/01/2019)². Encore aujourd'hui, Macron « *réfuse le terme de violences policières* » (Angoulême, 30/01/2020) et son nouveau ministre de l'intérieur, annonçait dans un élan subtil, à la suite de la mort de George Floyd, qu'il s'« *étouffe quand il entend le terme de violences policières* »³.

Répression judiciaire et administrative : quelques exemples dans le monde du travail et dans les luttes sociales...

- Suspension abusive d'un inspecteur du travail, Anthony Smith (Marne) : il réclamait d'une entreprise de services à la personne qu'elle fournisse le matériel de protection nécessaire à son personnel en pleine période de confinement.
- Travailleur.se.s et syndicalistes sont licencié.e.s ou sanctionné.e.s pour avoir levé la tête et s'être opposé.e.s à leur direction par des actions et des grèves. Gael Quirante, postier des Hauts-de-Seine doit réintégrer la Poste. Son licenciement, validé par Pénicaud en 2018, est la preuve que la direction de La Poste, comme tou.te.s les dirigeant.e.s du secteur privé ou du secteur public, redoute notre capacité à nous opposer à leurs décisions, à résister à leur volonté d'aller toujours plus loin dans l'exploitation pour toujours plus de profits. C'est par la solidarité et notre capacité à regrouper nos forces que nous les ferons plier.
- Quatre enseignantes et enseignants de Melle (Deux-Sèvres), suspendu.es à nouveau jusqu'au 10 novembre par le rectorat de Poitiers : ils et elles se sont mobilisé-es contre les E3C, nouvelles épreuves du baccalauréat version Jean-Michel Blanquer, en février 2020 dans leur lycée, le lycée Desfontaines. En mars 2021, le rectorat de Poitiers fait fi de la décision de justice de réintégration et décide de changer le secteur d'affectation d'une des enseignantes.

En local

- Nancy et son agglomération ne sont pas épargnées par cette répression dans les entreprises et les établissements publics, à la SNCF, dans les EHPAD, au CCAS de la mairie de Nancy, au CHRU, etc.
- Sept étudiantes et étudiants du campus lettres à Nancy ont subi des interpellations, des gardes à vue et deux ans de procédures judiciaires : ils et elles étaient mobilisé-es contre l'augmentation des frais d'inscription pour les étudiants étrangers (2018).
- Trois étudiantes ont été interpellées et placées pour la nuit en garde à vue pour un slogan peu goûté de la police lors d'un atelier craie proposé au cours d'une manifestation (2019, mouvement des retraites). Un enseignant arrêté chez lui et gardé une nuit à vue et finalement relâché sans suite : il avait été arrêté pour avoir utilisé sa carte professionnelle (de l'université) lui donnant accès à son bureau...

- 15 auditions (mai 2020) et 4 gardes à vue (juin 2020) suite au mouvement des retraites. 50 personnes venues en soutien ont été verbalisées... « Bienvenue dans le monde d'après ! ». Même chose pour la chorale révolutionnaire de Metz (23 mai) qui... chantait avec banderoles !!!
- Le porte-parole de Solidaires 54 est visé par la justice parce qu'il aurait bloqué le tram (tout seul !!!) pendant une manifestation contre la réforme des retraites (janvier 2020).
- Un Gilet Jaune de Nancy interpellé le 12 septembre, a été condamné à 6 mois de prison ferme pour insulte en récidive. 800 membres des Gilets Jaunes sont en prison actuellement (source MédiaJaune de Lorraine).

Le message est clair : « courbez l'échine, ne résistez pas ! » contre la dégradation continue de vos conditions de vie et de travail. Pour celles et ceux qui ont osé entrer en résistance, cette répression sert à les casser. Pour toutes et tous les autres, cette répression vise à instaurer un climat de peur, dans les lieux de vie, de travail et d'étude, afin qu'ils et elles ne rejoignent pas les mouvements sociaux en cours ou à venir.

Nous sommes un collectif de militant-e-s, organisé-e-s ou non dans diverses organisations syndicales, politiques ou associatives. Nous pensons qu'il est nécessaire de rassembler largement autour de cette question de la répression afin de créer un véritable « front de la solidarité » en soutien de toutes et tous les réprimé.es, intégrant les organisations et les personnes non-organisées. Nous vous appelons à nous rejoindre.

En avril et mai 2021, plusieurs des personnes verbalisées pour avoir accompagné des militant.e.s convoqué.e.s à l'Hôtel de police en mai dernier, et qui ont contesté leurs contraventions, sont convoquées au tribunal de police. D'autres suivront. Ces personnes sont soutenues par un collectif d'avocats. Nous appelons à manifester notre soutien individuel et collectif, y compris par l'apport de soutien financier, à ces camarades mobilisé-es pour la défense de nos intérêts collectifs.

Les capitalistes, le patronat et les politiciens à leur service ont la force de l'appareil d'État.

Nous avons le nombre et le fait que sans nous, ils ne sont rien.

Ils cherchent à nous terroriser et à nous diviser.

Nous devons trouver la confiance en nous et la résolution pour nos combats, dans l'unité, la fraternité et la solidarité !

Ne nous laissons plus faire, défendons-nous, organisons-nous !

Appel à rassemblement de soutien

Mardi 13 avril – mardi 18 mai

8h15 – Cité judiciaire – Nancy

dans le respect des règles sanitaires en vigueur

Notes :

1_ Chiffres du 24 septembre 2020 :

<https://www.mediapart.fr/studio/panoramique/allo-place-beauvau-cest-pour-un-bilan>

2_ <https://www.dailymotion.com/video/x70c2hp>

3_ <https://www.youtube.com/watch?v=fcf1Hc2B5Zo>

4_ <https://manif-est.info/Charge-de-police-au-CLSH-Nancy-577.html>

Premiers soutiens :

CGT Baomarc · CGT CHRU Nancy · CGT Dalkia Centre Est · CGT Dalkia Est · CGT INRS · CGT Kéolis Grand Nancy · CGT Remm · CNT-sest Lorraine · FS 54 · FSU 54 · LDH Nancy · Lutte ouvrière · NPA 54 · #OccuponsNancy · SNESUP FSU · Solidaires 54 · SUD Education Limousin · SUD Education Lorraine · UCL-Nancy · UL CGT Nancy



Signatures à envoyer à assagi@riseup.net